



31.01.2022

Communiqué de Presse

Fermeture des centrales à charbon : une gestion calamiteuse de l'Etat

**Syndicat CGT Centrale de Gardanne
Union Départementale des Syndicats CGT des Bouches-du-Rhône**

En 2017, le gouvernement a décidé, de manière unilatérale, de fermer les 5 dernières unités de production électrique au charbon, sans prendre sérieusement en considération les risques et les conséquences néfastes pour les usagers d'une telle décision. Pire, ces dernières années, il a ignoré de manière condescendante, la demande de moratoire de la CGT. Un moratoire qui aurait permis de travailler sur des projets industriels permettant de préserver l'approvisionnement et la sécurité du réseau électrique qui se retrouve aujourd'hui dégradé.

A ce jour, avec des conditions climatiques restant largement dans les normes saisonnières, le gouvernement instruit un nouveau décret pour permettre aux centrales à charbon françaises de redémarrer leur production d'électricité en urgence pour passer le pic de consommation hivernal en 2022.

Pourtant au mois de décembre, la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, affirmait sans sourciller qu'il n'y avait aucun risque de pénurie malgré la mise à l'arrêt de plusieurs réacteurs nucléaires.

La gestion gouvernementale de la politique énergétique qui amène à cette situation est proprement scandaleuse. Elle est, soit la résultante de l'incompétence, soit de l'irresponsabilité de nos gouvernants, soit d'une idéologie affirmée depuis des décennies !

La CGT rappelle que les décisions de fermeture des centrales à charbon ont déjà entraîné de nombreux licenciements directs, indirects et induits.

La CGT rappelle que c'est bien la réduction des moyens de production pilotable (12GW électrique en 10 ans), qui crée des défaillances sur la sécurité d'approvisionnement du réseau électrique français. Elle est l'une des origines des hausses des prix qui mettent de plus en plus de familles en précarité énergétique (au moins 12 millions). En octobre, le ministre de l'Économie, Bruno Lemaire, feignait l'étonnement en découvrant que le prix de l'électricité en France était indexé sur le gaz. Pourtant il a toujours été favorable à la libéralisation de secteur énergétique qui est la principale cause de l'inflation dans le secteur énergétique.

En région PACA, la situation devient explosive.

La CGT rappelle que la région est en déficit capacitaire aussi bien en moyens de production électrique qu'en approvisionnement gaz. L'hiver dernier, de nombreuses familles marseillaises ont connu les conséquences des délestages consentis par madame Pompili.

De plus, ces choix gouvernementaux entraînent une nouvelle vague de fermetures d'industries de la région, avec notamment l'arrêt complet d'activités et filières portuaires et de manutentions/transport.

La politique énergétique catastrophique des gouvernements successifs a des conséquences dramatiques sur des milliers d'emplois ainsi que sur la désindustrialisation et l'abandon du service public de l'énergie sur la région PACA. Les Travailleurs de la Centrale de Gardanne, des Dockers de Fos et du Grand port maritime de Marseille, condamnent fermement l'irresponsabilité gouvernementale, et continueront, demain, leur engagement dans la lutte pour obtenir satisfaction à leurs revendications.

Au vu de l'application du nouveau décret sur le déplafonnement des émissions de CO2 et de la situation énergétique du pays et de la région PACA, la CGT revendique la requalification et le redémarrage de la tranche 600MW charbon et de la 150MW biomasse de la centrale de Gardanne. Cela nécessite l'arrêt immédiat du démantèlement de Provence 5 et de l'évacuation du charbon du site de Gardanne. Le redémarrage et l'exploitation du 600MW de Provence, économiquement viable, au même titre que la 600MW de la Centrale d'Emile Huchet permettra de faire cesser le PSE en réembauchant l'ensemble des travailleurs licenciés, et instaurer un véritable moratoire qui permette de construire l'avenir.

Pour un avenir qui prenne réellement en considération le développement de l'emploi, de l'industrie et du service public de l'énergie répondant aux besoins des populations, la CGT exige que le gouvernement prenne réellement en compte les projets industriels portés depuis des mois par les Travailleurs et leur association (ATCG), et qu'il s'engage concrètement dans leur réalisation et leur mise en œuvre.

Les projets de production de Méthane et d'Hydrogène doivent être actés dès aujourd'hui par le gouvernement qui nous a montré sa capacité à sortir des décrets dans des temps record.

Les projets y compris d'unité de production électrique avec captage, transport et stockage de CO2 doivent être pris en compte et les études de faisabilité doivent être financées par l'Etat. Ces projets répondent aux enjeux essentiels que sont l'emploi, l'industrie, l'énergie et l'environnement dans un service public de l'énergie répondant aux besoins.

Contacts

UD CGT13

- Olivier Mateu 06 70 20 42 81

Syndicat CGT Centrale de Gardanne

- Nicolas Casoni : 06 26 64 63 46
- Nadir Hadjali : 06 30 86 20 95